



Association Des Experts-Comptables des Alpes

| | |
|-----------------------------------|---|
| Intitulé de la formation : | DETECTER LES PRINCIPALES FRAUDES LORS DE VOS TRAVAUX |
| Date : | 08 décembre 2022 |
| Organisme : | IFAURA |

| | |
|---|---|
| Cycle : | Fiscal |
| Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis : | Expert-comptable, commissaires aux comptes |
| Prérequis : | Aucun. |

Objectif opérationnel :

- Prendre conscience de l'ampleur de la fraude
- Connaître et détecter dans l'entreprise les schémas de fraudes et les facteurs de risques, en distinguant fraude et blanchiment
- Savoir adopter une approche pratique pour repérer les situations de fraude et être critique
- Mieux répondre aux exigences de la NEP 240 et mieux intégrer le risque de fraude dans l'analyse des risques
- Savoir identifier le comportement à adopter face au client

Contenu de la formation :

- Quelle est l'ampleur de la fraude en France ?
- Quels sont les schémas de fraudes que peut rencontrer une entreprise ?
- Quels sont les facteurs de risques qu'une entreprise peut rencontrer ?
- Quelle est la différence entre la fraude et le blanchiment ?
- Quel comportement doit avoir l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes face à la fraude et le blanchiment selon les cycles de vie de l'entreprise ?
- Quelle approche pratique le professionnel comptable doit-il avoir ?
- Quels conseils anti-fraude peut-on donner ?
- Quelles obligations professionnelles doivent avoir les professionnels comptables face à des cas de blanchiment ?
- Quels contrôles peut effectuer le commissaire aux comptes ?

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : centre d'affaire le Concorde, 24 rue Lamartine 38320 EYBENS
- **Durée** : 7 h
- **Horaire** : de 09h à 17h
- **Groupe** : 14 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 235€ HT / 282€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

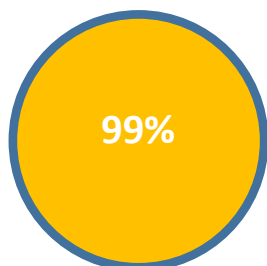
Contacts :

| Référents : | Adresse mail |
|----------------|------------------|
| Pédagogique | contact@adeca.fr |
| Administratif | |
| PSH - handicap | |

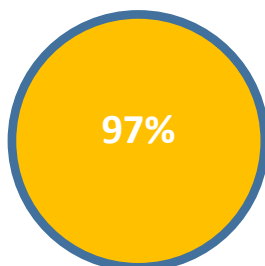
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période d'avril à décembre 2021 :

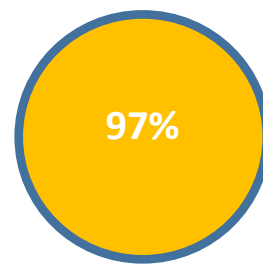
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.